



**PROCES-VERBAL DE L'ASEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DU 09 MARS 2017 A 18 HEURES 30  
EN MAIRIE**

**0. Approbation du compte rendu  
de la séance du 15.12.2016  
Désignation du secrétaire de séance : Mme Mariane  
DOMEIZEL**

Monsieur le Maire installe Madame Anne-Marie REYNAUD dans ses fonctions de conseillère municipale en remplacement de Madame Emeline FAUVEL, démissionnaire.

**1. Débat d'orientation budgétaire 2017**

**Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI**

Monsieur GAGGIOLI, adjoint délégué aux finances, présente, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, qui est une obligation réglementaire pour les communes de plus de 3500 habitants (articles L 2312-1, L 3312-1 et 4311-1 du CGCT) les résultats provisoires de l'exercice 2016, et les grandes lignes du budget 2017 (résultats provisoires de l'exercice 2016, pour le budget principal et les budgets annexes (régie funéraire, camping, lotissement le Parc), ainsi que l'état de la dette pour l'exercice 2016, les restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement pour l'année 2016, les nouveaux programmes qui seront présentés dans le cadre du budget primitif 2017, quelques éléments d'information sur les dispositions de la loi de Finances 2017 relatives aux collectivités territoriales (FCTVA, fonds d'aide, dotations, fiscalité...). Monsieur le Maire donne des précisions sur les opérations d'investissement à venir, leur financement prévisionnel, et le recours à l'emprunt pour équilibrer ces opérations

**2. Travaux de rénovation et d'agrandissement du centre de secours de la commune**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire ayant informé le conseil municipal :

- que le centre de secours nécessite des travaux d'agrandissement et de rénovation importants afin de pouvoir répondre aux besoins opérationnels des sapeurs-pompiers.
- que ces travaux seront réalisés par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) qui a depuis les années 2000 cette compétence.
- que la commune devra participer au financement de l'opération, selon les modalités définies dans la convention, que Monsieur le Maire présente.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur la réalisation de cette restructuration – extension et sur la participation communale

**3. Ouverture de crédits en section de fonctionnement avant le vote du budget**

*Rapporteur : Monsieur GAGGIOLI*

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir les crédits suivants en section de fonctionnement pour permettre le mandatement de certaines dépenses avant le vote du budget primitif :

- Compte 678 : indemnisation affaire FRANCESCHI 3 450 €
- Compte 6574 : opération façades SOLIHA 84 : 15 000 €
- Compte 678 : indemnisation sinistre GENRE-GOLDSCHMIDT : 541.18 €
- Compte 6574 : régularisation financement animation globale et coordination pour le Centre social l'Aiguier : 2 000 €

Le conseil municipal, dans le cadre de la vente de deux terrains libres au Lotissement le Parc, autorise Monsieur le Maire à encaisser les montants sur le compte 7015 du budget annexe pour 85 000 € (lot B9) et 128 330 € (lot B6).

**4. Modification des statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Conformément aux dispositions des articles L 5211-7 et L 5211-8 du CGCT, le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification de l'article 2 des statuts du Syndicat d'Electrification Vauclusien qui prévoit la possibilité pour le Syndicat d'exercer des activités connexes à ses compétences, ainsi que l'article 5 qui prévoit un nouveau collègue, celui de l'Enclave des Papes.

**5. Acquisition de terrain de voirie**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Dans le cadre de la régularisation de l'emprise de l'impasse des Aires, le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à acquérir pour l'euro symbolique la partie de la parcelle cadastrée section H n° 116 située depuis plusieurs décennies sous la chaussée et a chargé l'Office Notarial de La Tour d'Aigues de la rédaction de l'acte authentique de cession. Tous les frais liés à cette acquisition seront à la charge de la commune

## 6. Demandes de subventions

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

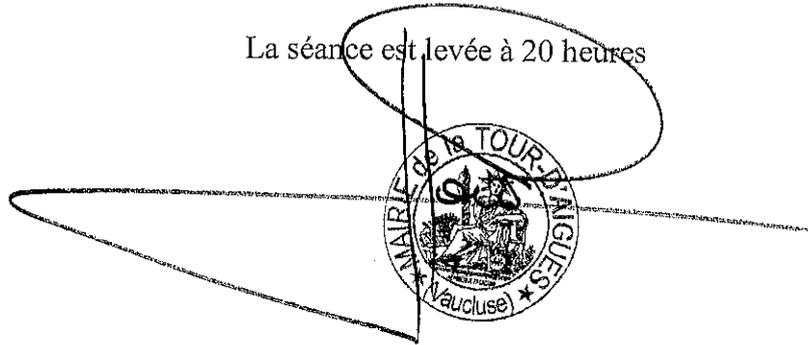
Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter auprès des partenaires privés et publics toutes subventions en vue de la réalisation de projets communaux d'investissement, notamment dans le cadre du nouveau dispositif du Département pour la création de logements sociaux.

## 7. Extension du réseau d'irrigation – demande d'engagement des programmes

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal à l'unanimité, rappelle aux instances compétentes que des engagements ont été pris lors de la fusion de la concession départementale pour l'aménagement hydraulique du Sud Luberon avec la Société du Canal de Provence, notamment sur le canton de Pertuis, et souligne l'attachement de la commune de La Tour d'Aigues au respect des conventions signées, particulièrement en ce qu'elles prévoient des programmes de travaux d'extension du réseau d'irrigation

La séance est levée à 20 heures



Jean-François LOVISOLO, Maire